



Comment peut-on lutter contre le tabac ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 24 janvier 2012

Comment on peut lutter contre le tabac ?

Réponse :

La lutte contre le fléau du tabac, telle qu'elle est détaillée dans le traité international [CCLAT](#) de l'organisation mondiale de la santé repose sur le principe général de la dénormalisation qui consiste à interdire la promotion en faveur du tabac et à ne jamais permettre de donner au tabagisme un caractère socialement valorisant, voire attractif.

La loi Évin, pour la France décline ces principes en les faisant reposer sur deux piliers : l'interdiction de faire de la publicité ou de la propagande en faveur du tabac ou de ses produits d'une part, et l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif.

Pour un particulier, le moyen de lutter contre le tabac consiste donc à faire connaître son mécontentement chaque fois qu'il est confronté à une infraction ou à un délit décrit dans la [loi Évin](#). Pour cela, il doit interpellé ceux qui permettent (cafetiers, restaurateurs, employeurs, etc) que l'infraction soit commise ou, s'il estime que sa santé est mise en danger, en saisissant officiellement les autorités administratives ou judiciaires. DNF peut l'aider dans cette démarche.

En [rejoignant DNF](#) ou toute autre association qui Suvre pour le contrôle du tabac, on permet également de démultiplier les possibilités de faire régresser ces infractions ainsi que la consommation de tabac.